

## OFFRE D'EMPLOI



La Ville de Saran recherche pour  
La Direction de l'Éducation et des Loisirs

### Un(e) Responsable du Pôle Sportif

Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives  
Poste de Catégorie A à temps complet

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

**SARAN**, commune de 16 598 habitants (5eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Le Pôle Sportif est une des 4 composantes des Pôles de la Direction de l'Éducation et des Loisirs (DEL). Vous avez sous votre responsabilité et par délégation, les Animations municipales, le Centre Nautique et l'Entretien des Installations Sportives.

#### **Missions principales :**

- Vous soutenez techniquement l'application du Projet de la Politique Sportive des élus en charge du Sport.
- Vous mettez en œuvre, organisez, déléguez, et promouvez la Politique Sportive de la Ville
- En collaboration et en transversalité avec les 3 Pôles de la DEL : Actions scolaire/périscolaire, Enfance/relais de quartier/PIJ et Culturel, vous proposez des axes de développement en lien avec les orientations politiques définies dans le Projet Éducatif Global, le Projet Éducatif Territorial et la Convention Territoriale Globale (CAF).
- Vous définissez un Projet de Service
- Vous animez et coordonnez le Pôle Sportif : Animations sportives (6 agents), Centre Nautique (17 agents), Entretien des Installations Sportives (14 agents) :
  - Vous êtes garant de la cohérence de son fonctionnement par rapport aux autres Pôles de la DEL en ce qui concerne le suivi du personnel, le suivi administratif et financier et la mise en place de projets
  - Vous définissez et mettez en place une organisation et une gestion du temps de travail des agents du Pôle
  - Vous êtes force de proposition permanente dans la collaboration avec les responsables de la DEL
  - Vous effectuez la veille réglementaire et le suivi du bon respect des règles d'hygiène et de sécurité dans les équipements sportifs et leurs abords
  - Vous supervisez et donnez délégations aux différents responsables du Pôle concernant la gestion du personnel (absences, formations, habilitations,...), gestion du budget, gestion administrative, et des animations sportives
  - Vous participez aux recrutements des ETAPS et des agents du service des installations sportives
  - Vous assurez le suivi technique, en lien avec le responsable du Pôle Logistique, pour l'organisation des manifestations municipales et une coordination avec les Services Techniques dans la planification des travaux, la participation aux commissions de sécurité et à tout projet de rénovation ou de construction d'équipements sportifs.

- Vous effectuez le suivi avec le responsable des installations sportives :
  - Planification des travaux annuels
  - Maintenance et nettoyage des équipements, matériels, véhicules
  - Planification des contrôles obligatoires
  - Analyse et gestion des demandes et des imprévus des services et partenaires et réponses adéquates
  - Planification, pilotage et organisation des manifestations en lien avec les partenaires du Pôle Sportif (Cérémonie des sportifs méritants, manifestations sportives événementielles, planification de l'utilisation des équipements par les associations et scolaires)

### **Lien aux Partenaires**

- Être l'interface avec le milieu associatif et la ville pour toute aide administrative, logistique et technique
- Élaborer, suivre et actualiser les conventions d'objectifs, AOT, voire de prestations avec les clubs
- Maintenir des relations avec les services déconcentrés de l'État
- Contacter et recevoir les entreprises (devis, achats, contrats de location...)
- S'informer et entretenir les liens avec les réseaux professionnels (ANDISS, forums, conférences, journées d'étude...)

### **Suivi budgétaire et administratif en lien avec la direction de la DEL**

- Préparer et suivre le budget du Pôle Sportif, du directeur du Centre Nautique et du responsable de Service des Entretien des Installations Sportives
- Étudier et contrôler les demandes de subventions des associations sportives pour la présentation au budget prévisionnel
- Consolider les partenariats institutionnels et la recherche de financements
- Établir les conventions, contrats, décisions et délibérations
- Rédiger des notes, rapports, comptes-rendus, bilans, évaluations en lien avec les dossiers en cours et pour les réunions internes à la ville (commissions, coordinations inter-services)

### **Diplômes – Formation – Concours :**

- Concours de Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives
- DESJEPS et/ou Licence, Master STAPS

### **Compétences Techniques :**

- Aptitude au management
- Bonne maîtrise de la méthodologie de projet
- Maîtrise des logiciels informatiques
- Rigueur et esprit de synthèse, sens de l'organisation
- Bonne connaissance de la gestion budgétaire
- Compétences rédactionnelles
- Connaissance des règles de sécurité, de la déontologie et de l'économie du sport
- Connaissance de la réglementation des ERP
- Très bonne connaissance du milieu sportif et associatif et de son organisation

### **Compétences comportementales :**

- Esprit d'Équipe
- Sens de l'initiative et des responsabilités
- Dynamisme et créativité
- Grande capacité d'adaptation
- Capacité de conseil et d'aide à la décision
- Discrétion et devoir de réserve
- Maîtrise de soi
- Attachement au service public

### **Contraintes spécifiques du poste :**

- Poste à temps complet avec des horaires adaptés aux exigences de la fonction, incluant la participation à certaines commissions municipales
- Représente la municipalité à certaines assemblées générales
- Permis de conduire catégorie B indispensable (déplacements fréquents)
- Présence certains week-ends lors des manifestations sportives organisées par les associations et la Ville

### **Conditions de recrutement**

Travail à temps complet

8 h 30 – 12 h / 13 h – 16 h 30 du lundi au vendredi.

Horaires parfois variables selon les impératifs du service

Rémunération statutaire sur la grille indiciaire des Conseillers Territoriaux des Activités Physiques et Sportives + régime indemnitaire 535 € brut + 13ème mois + Comité des œuvres sociales + Participation aux mutuelles et prévoyances labellisées

Adresser lettre de motivation + CV **au plus tard le 07/03/2025**

Monsieur le Maire – Service des Ressources Humaines

Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX ou par mail : [recrutement@ville-saran.fr](mailto:recrutement@ville-saran.fr)

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.